



© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. En 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs, une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier à France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformées en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé et conditions de travail, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistiques de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le desk. Pour rendre compte de la réalité, il ne faut pas rester derrière un écran, mais aller sur le terrain.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter cette partie du travail des rédactions ?



© SNJ

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !

Retrouvez toutes nos communications, nos prises de position et revendications sur notre site : <http://snj-francetv.fr>

ÉLECTIONS CSE RÉUNION LA 1^{ÈRE}

CHSCT, DP ET CE ne feront plus qu'un à l'issue de ces élections professionnelles. Cela signifie moins d'élus pour vous représenter dans les instances. Sans le SNJ au CSE, aucun syndicat ne défendra la profession de journaliste et de fait, tous les métiers de l'entreprise.

À partir du 28 septembre, votez SNJ !

Trois années de troubles marquées par des attaques répétées contre les journalistes

Depuis les dernières élections en 2015, notre station a changé de nom et vu défilé trois directeurs régionaux. Cette instabilité a participé à la dégradation des conditions de travail de bon nombre de salariés de la station. Piétiné par l'ancien directeur, le dialogue social déjà dégradé est devenu inexistant pendant de longs, trop longs mois. Cette direction qui comptait nous imposer un plan de réorganisation sans queue ni tête a fini par être désavouée par Paris. Il aura fallu attendre une paralysie des instances et un nombre incalculable d'entorses à l'accord collectif qui régit l'organisation du travail à France Télévisions. Et ces entorses ont surtout concerné la profession de journaliste (missions journalistiques confiées à des non-journalistes, recours à de la production externe de mauvaise qualité au lieu d'utiliser les ressources internes, éthique journalistique régulièrement mise à mal dans des éditions de journaux télévisés...)

Contexte actuel

Notre station se retrouve donc perdue au beau milieu de la mise en place d'un plan de réorganisation mal ficelé... La nouvelle direction régionale a pour mission de poursuivre le plan Horizon 2020 avec des possibilités de modification. Et ce sont les élus du nouveau CSE qui auront à charge d'en discuter avec la direction. Le SNJ tient à participer activement à ce dialogue afin de permettre une meilleure prise en compte des journalistes, des métiers et des compétences de chacun dans la future organisation.

La réorganisation de la station a déjà débuté avec les effets néfastes que les journalistes de la station ont tous subi : Mise en concurrence des chefs de service dont les postes sont supprimés par le plan. Jamais nos antennes télé et radio n'ont été si cloisonnées. A l'heure où la direction parle de convergence, on ne pouvait pas faire pire.

Et le numérique dans tout ça ?

« Web first ! », « le numérique c'est l'avenir ! »... Voilà des années que les directeurs successifs nous rabâchent la même rengaine. Sans mettre les moyens à disposition d'une cellule numérique laissée de côté pendant trop longtemps. Cela a changé récemment avec l'arrivée d'un délégué au numérique et d'un rédacteur en chef adjoint... Même si ce dernier n'est pas encore officiellement nommé et qu'il est actuellement occupé par une autre fonction.

Les journalistes le savent, la profession est entrée dans une période de mutations afin de s'adapter aux nouveaux modes de diffusion de l'information. Mais n'en déplaisent à ceux qui prônent la grande confusion des métiers, une information fiable, vérifiée, ne peut être produite que par des journalistes, quel que soit le support de diffusion !

Voter pour la liste SNJ c'est voter pour la seule organisation syndicale animée par la volonté de défendre les journalistes, les pratiques journalistiques et les conditions de travail des journalistes. En défendant la profession de journaliste, nous défendons TOUS les métiers.



DANIELE DAMBREVILLE



GAËL LE DANTEC